

# Crypto-actifs : les risques

## LCB-FT - BFAL

**Code produit :** BFAL

**Niveau :** Perfectionnement

**Modalité :** Classe virtuelle

**Durée (en heure) :** 3.5

**Tarif :** 0,00 € HT

**Eligible DDA :** non

**Public :**

Tous les professionnels qui exercent des fonctions de contrôle au sein d'un organisme financier, dirigeants de fonds

**Prérequis :**

Aucun

### Objectif

- Connaître et comprendre le fonctionnement de la blockchain et des cryptomonnaies
- Maîtriser le cadre réglementaire français et européen
- Analyser une transaction sur crypto-actifs

### Programme de la formation

1. Bases de la technologie de la blockchain
  - Qu'est-ce qu'un crypto actif, une blockchain, un smart contract ?
  - Différents composants de la blockchain et leur fonctionnement

- Marché des crypto actifs et les principaux crypto actifs
- 2. Cadre règlementaire européen et français
  - Apports de la 5ème directive LCB-FT
  - Apports du futur « paquet AML » européen (définition des actifs virtuels, obligations des PSAN, supervision, etc.)
  - Loi Pacte, décret du 23 janvier 2020 et la loi de finance 2023
  - Guides de l'AMF (ICO et PSAN)
- 3. Propriétés financières des actifs numériques en France
  - Quel est le type de crypto-actif concerné par la transaction ?
  - Nature des tokens et leurs applications
  - Qui sont les acteurs de la transaction ?
  - Quelle est la finalité de la transaction ?
  - Quel est le montant de la transaction ?
  - La transaction est-elle cohérente (opération versus client) ?

## **Moyens d'évaluation**

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

## **Méthodes pédagogiques**

- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences
- Mises en situation